



Les conflits, tensions, RPS et climat de travail malsain s'immiscent dans les entreprises. Relevez le défi de prévenir et de remédier à ces problèmes et devenez

Personne de confiance en entreprise et médiateur.trice FSM

**pour accompagner les collaborateurs et
les entreprises vers des solutions
constructives et efficaces**



Comment gérer de manière constructive les Risques PsychoSociaux (RPS) : harcèlement, stress, discrimination, burnout, etc... et les conflits ?

Créer des espaces de dialogue grâce au travail des **personnes de confiance en entreprise (PCE)** s'inscrit dans ce contexte. En lien avec la législation, le SECO et « l'état de la technique », les PCE sont les sentinelles des situations professionnelles impactant négativement les collaborateurs.trices.

Les conflits sont également très coûteux pour les personnes qui les vivent et pour les entreprises. Le **médiateur** intervient donc pour apaiser les tensions et reconstruire des collaborations saines entre les employé.e.s. Véritable agent de régulation, il permet la construction d'accords solide pour une coopération

Cette formation vous formera donc à la fois comme **spécialistes des risques psychosociaux** en entreprise et comme **médiateur.trice de conflits**. Vous deviendrez spécialistes pour **mettre en place des mesures de gestion des RPS** et expert pour mener des processus de facilitation et de médiation.

Destinataires :

Cette formation est ouverte à toute personne exerçant une fonction en rapport avec les relations humaines, la gestion des conflits et la négociation: juriste, manager, consultant, RH, responsable MSST, chef d'équipes, "care manager", infirmière en entreprise, « case manager », diplomate, assistant social, etc. Ce cursus est très recommandé aux professionnels qui veulent réaliser une réorientation professionnelle ou consolider/complémenter leurs acquis ou expériences.

Spécificités de la formation :

- **Professionnalisante** (reconnaissance, accréditation FSM (Fédération Suisse des associations de Médiation))
- **Modulaire** : module 1 (PCE) et 2 (médiateur.trice) avec des analyses de pratique intersession et des **master class** avec des praticiens-experts.
- Systémique, orientée psychologie positive et humaniste
- Consolide des savoirs, des savoir-faire et surtout des savoir-être
- Pratique, ludique, concrète

C'est la formation en Romandie qui forme à **être PCE ou médiateur.trice**, d'autres cursus privilégiant l'enseignement de la théorie et des connaissances. **La pratique y est privilégiée** : 40 % de mise en situation ad minima pour les apprenants, avec des analyses de pratique intersession et des vidéos d'experts en action pour s'inspirer.

Les modèles fondamentaux sont principalement intégrés par des lectures et des master class. Nous privilégions le « learning » ou « teaching ».

Fondée sur de la négociation intégrative (plus que sur la « négociation raisonnée » de Harvard, théorie dépassée) et sur **l'approche humaniste** de T. Gordon.

Est axée sur le **champ des entreprises et organisations** (les champs autres (famille, santé, scolaire, administration, environnement) sont évoqués mais non approfondis).

22 jours en 18 mois, pour vraiment incarner la posture réflexive, d'écoute profonde comme en « **counseling** », avec des vidéos des apprenants en action et des analyses de pratiques fréquentes pour approfondir et consolider son expérience.

Permet de **s'assermenter** auprès des tribunaux cantonaux (GE, VD)

C'est la seule formation romande qui **évalue de manière certificative** la posture de PCE et médiateur de chaque apprenant par des mises en situation avec des acteurs !



Modules et planning:



Module	Période
1. Personne de Confiance en Entreprise - PCE (12 jours)	27 et 28 mars 2025 8 et 9 mai 2025 19 et 20 juin 2025 4 et 5 septembre 2025 9 et 10 octobre 2025 20 et 21 novembre 2025
2. Médiateur (10 jours + stage et analyse de pratique (2 demi-journées)	8 et 9 janvier 2026 12 et 13 février 2026 23-24 avril 2026 4-5 juin 2026 27-28 août 2026

Les deux modules correspondent aux critères de la FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation) et donne une certification Ipromed.

Le cursus du premier module (PCE) est **reconnu par la FSM** selon les critères de facilitateur. (120 h).

Le deuxième module, qui inclut le premier, est **reconnu par la FSM** et permet aux personnes certifiées d'obtenir **l'accréditation de « médiateur/trice FSM »**. Ce deuxième module implique la réalisation d'un stage pratique auprès d'un médiateur professionnel avec de « vrais clients ». (200 h en tout)

Des analyses de pratiques entre chaque session sont prévues pour consolider la posture et faire des liens entre théorie, pratique, analyse et expérimentation (cycle d'apprentissage selon Kolb).

Des formations préalables et similaires peuvent permettre une adaptation du cursus.

Compétences futures :



Vos futures compétences des Personnes de Confiance (FPC):

- mener des entretiens constructifs avec une personne requérante
- orienter et accompagner toute demande d'un requérant
- gérer des tensions ou des négociations simples comme tiers neutre et facilitant
- comprendre les conflits et autres RPS et leurs conséquences
- utiliser les outils de facilitation en posture médiative
- aider à mettre en place des dispositifs de gestion des conflits et RPS

Compétences de Médiateur :

En plus des compétences listées ci-dessus (PCE) :

- initier et piloter des processus de médiation avec 2 parties
- analyser les conflits (pré-diagnostic) et intervenir de manière adaptée
- adopter une posture réflexive et respecter la déontologie du médiateur
- coopérer avec tous les acteurs de manière systémique
- utiliser outils, techniques et méthodes propres aux professionnels et adaptés au contexte d'intervention
- développer sa capacité réflexive pour progresser et s'adapter

Inscription et coûts :



Attestation, certification et accréditation

Cette formation délivre 3 diplômes :

- **Attestation de suivi de formation** après chaque module suivi
- **Certification de « personne de confiance en entreprise » (PCE)** après le 1^{er} module et la réussite de l'évaluation certificative y relative (reconnue par la FSM)
- **Certification de « Médiateur »** après le 2^{ème} module et la réussite de l'évaluation certificative. Cette certification donne **l'accréditation « FSM »**.

Chaque module est évalué par

- une « mise en situation » avec des acteurs
- des lectures et des comptes-rendus
- des rapports d'analyse de dispositif

Un travail écrit permet la certification de Personne de Confiance. Le stage final et son rapport écrit font partie intégrante de la formation et correspondent au travail pour la certification et l'accréditation de Médiateur FSM.

Chaque participant doit être présent à 80 % des rencontres de formation au moins.

Inscription et coûts :

L'inscription se fait avec le bulletin en annexe, à renvoyer avant **le 15 février 2025**.

Les frais de dossier et d'inscription s'élèvent à **Fr 500.--**

La participation financière de la formation est de **Fr 4'500.--**, pour ceux qui font la certification de Personne de Confiance.

Elle est de **Fr 4'500.-** pour ceux qui veulent continuer sur la certification de Médiateur, une fois la certification de PC réalisée.

Elle est de **Fr 8'000.--** pour ceux qui entament dès le départ les deux certifications (Personne de Confiance & Médiateur).

Les frais de repas, de déplacement ou de nuitée ne sont pas inclus. Sont intégrés dans ce prix :

- les journées de formation
- le suivi des travaux
- les pratiques supervisées
- les évaluations intermédiaires et certifiantes
- les certifications

Le paiement peut se faire de manière échelonnée en deux parties, mais 50 % au moins doit être versé dès que l'inscription est validée.

La formation peut être subventionnée par le Chèque Annuel de Formation (Genève), si on est éligible à ce subside.

Lieu / horaires :



Intervenants



Un entretien gratuit avec le directeur de formation, Monsieur Samuel Perriard, est possible et recommandé avant l'inscription.

Pour tout renseignement :

022/ 774 07 10 (le matin)

Institut professionnel de médiation

info@ipromed.ch

1 ch. Cressonnière à 1294 Genthod

La formation a lieu à **Genève**, au **centre de formation de Lancy Pont-Rouge**. 4 Rampe du Pont-Rouge au Petit-Lancy (1213) (*facilement accessible avec les transports publics*). *Exceptionnellement, un autre lieu à Genève peut être choisi.*

Les **horaires** sont de **8 h 30 à 17 h00**.

Toutes les formations, les documents et les exercices sont donnés en **langue française**. Les documents fournis sont envoyés par courriel.

Samuel Perriard, Médiateur FSM-ASMF, consultant et formateur. Master en géographie humaine et gestion d'entreprise. Coach IDC. Médiateur accrédité auprès des tribunaux genevois, praticien PNL, psychosociologue. Superviseur FSM.

Anne Catherine Salberg, Médiatrice FSM-ASMF. Personne de confiance en entreprise. Formatrice d'adultes. Superviseuse FSM.

Pascal Crespin : psychologue et spécialiste des organisations et des RPS

Laurence Weber : médiatrice FSA-FSM, avocate, ombudsman certifiée en droit collaboratif

Patricia Luthy : médiatrice FSM, formatrice d'adulte FSEA, coach, praticienne PNL, Mastère RH, docteure en droit

D'autres spécialistes partageront leur expérience et leur expertise à travers des master class.

Prérequis :

Cette formation s'inscrit dans un cursus d'apprentissage professionnel interdisciplinaire. Elle exige une forte motivation puisqu'il s'agit d'accompagner des personnes impactées par les RPS ou vivant une situation de conflit. Dès lors, il est demandé une expérience antérieure ou actuelle dans un secteur professionnel et/ou la société civile en rapport avec la facilitation des conflits, ou la question des RPS. Il convient lors de l'inscription de démontrer cette expérience ou une forte motivation à œuvrer dans ce domaine. Au demeurant, ceux et celles qui auront fait une formation académique (HES/Université) ou d'école supérieure en ayant développé des larges connaissances auront une inscription à cette formation facilitée.

Bulletin d'inscription

Formation 2025 - 2026

À retourner à
IPROMED
1 ch .Cressonnière / 1294 Genthod
avant le 15 février 2025

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Fonction _____

Adresse _____

NPA – Localité _____

Email (obligatoire) _____

Tél. fixe _____

Tél. portable _____

**Annexes à
présenter :**

- lettre de motivation
- CV avec copie des formations et titres.

A préciser :

Je m'inscris à la formation :

- ☐ **Personne de confiance en entreprise (module 1)**
- ☐ **Médiateur (module 2)**
- ☐ **Les 2 modules**

J'atteste m'engager dans cette formation avec discernement en ayant conscience de l'intégrité requise pour devenir tiers neutre dans un conflit ou pour une personne vivant un risque psychosocial. Mon inscription ne sera définitive qu'une fois ma participation financière effectuée. J'ai pris connaissance que cette formation va être impliquante.

Lieu, date : _____

Signature : _____

